





0471/580.708

PEB - Contrôle Electrique

www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 4746

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante			
N° de rapport; 23. [.16. O. 4. 1] O			
Concerne :∕∕ contrôle dans le cadre d'une vente □ contrôle périodique			
Type d'habitation ☐ maison ☐ appartement ☐ autres :			
Type d'habitation ☐ maison ☐ appartement ☐ autres :			
Personne sur place: Mac Classic Code EAN de l'installation:			
Adresse de la visite: The de la Reple, 43-6987 RONZO.			
Date de visite: 21.10.411.6Date d'émission: 21.10.411.4.Références client :			
Référentiel réglementaire : RGIE art. □ 271 ☎ 276 bis et dérogations ☑ 271 bis □ 278			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :			
Tension d'utilisation : Protection générale du b	ranchement : 35	A	2.1.2
□3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V Nombre de tableaux : / nombre de circuits terminaux :			
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou
		ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		X	
Etat du matériel électrique installé	V		
Mesures de protection contre les contacts directs			
Mesures de protection contre les contacts directs Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des	X		
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			
	~		
Note : différentiel plombé non plombable à nouveau plombé			
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la	a		6
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	1		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X		11
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	10	X	
Résistance de dispersion de la prise de terre		X	
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbl.			
Manquements / Notes :			
V Aba		(.t	00 1
& A Dhuce de plon e lecti fe	e de l'	~ 1/ E	ela 1 a
Ly Al			
* Absence of Sechannew de leve & Relloge			
mode de pose de certains cople plans la			
Be a di Marie de la fina de la fi			
Busidence of Absence d'a penfotentielle au try			
lan CAZ			
Conclusion:			
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.C.L.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer			
dans le delai prescrit par la réglementation en vigueur.			
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité a au terme de 18 mois après signature de l'acte de			
	de 18 mois apres s	ignature de l'	acte de
vente.			, , E
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. U	n examen complem	entaire est a	executer
par le même organisme en vue de compléter le dossier.			
Nom et visa de l'inspecteur: Nom et visa du demandeur pour réception :			effectuer acte de exécuter 1:
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,)/0
CUFFARO	20		21:
socotte Domenico	Chows ()	1
A SOURCE DOTTIONS			8
1/4)			
			1/2